



PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Maximum 23 participants ou moins selon la taille de la salle et des équipements nécessaires dont une table de 1 mètre par personne) : Ergothérapeutes (l'accès à l'outil informatique et Internet sur le lieu de travail est indispensable pour la saisie des résultats d'évaluation et l'habilitation). Lecture préalable des chapitres 1 à 4 du Volume 1 du AMPS (envoyé dès signature de la convention)

COMPÉTENCES VISÉES, RELATIVES AU DIPLÔME D'ÉTAT D'ERGOTHÉRAPEUTE (CF. ARRÊTÉ DU 5 JUILLET 2010) :
1, 2, 3, 6, 8

L'évaluation des patients en situation d'activité quotidienne répond au cœur de métier des Ergothérapeutes.

L'AMPS est une évaluation standardisée et validée pour réaliser ces observations de façon fiable. Elle ne requiert pas de matériel particulier et peut être réalisée en 30 à 40 minutes. Elle contient 125 tâches de vie quotidienne qui sont le support de mises en situation à partir desquelles l'Ergothérapeute mesure avec précision la qualité de performance motrice et opératoire (organisation et savoir-faire dans la réalisation des tâches) des patients.

En ergothérapie, l'AMPS est un des outils les plus utilisés et traduits dans le monde. Il a fait l'objet de nombreuses publications scientifiques et ses qualités métrologiques sont reconnues, y compris dans la littérature scientifique clinique interdisciplinaire. Son utilisation est désormais recommandée en France par la SOFMER (Société Française de Médecine physique et de Réadaptation) et apparaît également dans les textes de recommandation sur la prise en charge des patients atteints de la maladie d'Alzheimer.

Cette formation traduite en français est exclusivement proposée par l'ANFE qui soutient la traduction et l'implantation francophone de l'AMPS.

Objectif principal

Évaluer avec précision la qualité de performance motrice et opératoire des patients en situation d'activité.

Objectifs spécifiques

- Administrer, coter, et interpréter l'AMPS de façon fiable
- Employer la méthodologie de l'AMPS pour évaluer les capacités fonctionnelles d'une personne

Contenu

- Introduction au AMPS
- Fonctions motrices et opératoires.
- Administration, cotation et interprétation du AMPS : évaluation des performances motrice, opératoire, adaptive.
- Observation, du contexte et des problèmes de performance, centrée sur le client et sur l'activité
- Planification de l'intervention centrée sur le client (lieu et tâches appropriés)
- Introduction à la calibration de l'évaluateur.
- Mise en pratique à partir de plusieurs études de cas filmées.
- Pratique d'entretien, d'analyse de l'environnement, de cotation.
- Détermination d'un critère de sévérité de cotation de chaque participant, à partir de cotations AMPS
- Validité et fiabilité du AMPS
- Présentation de l'utilisation du logiciel OTAP, saisie des données et rapports
- Consignes pour l'intégration du AMPS dans la pratique.

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Manuels AMPS en anglais et en français
- Mise en pratique d'évaluation et cotation
- Programme personnalisé de cotation AMPS
- Références bibliographiques et support pédagogique remis à chaque participant

Modalités d'évaluation et d'habilitation AMPS

Cette formation et le processus d'habilitation nécessitent de nombreuses lectures, avant, pendant et après la formation, ainsi qu'un important investissement en temps pour la passation d'évaluations, la rédaction de rapports et l'enregistrement de données : dans les 3 mois suivant la formation, chaque Ergothérapeute doit se faire calibrer (mesure du niveau de sévérité en cotation) en réalisant 10 évaluations de personnes dont au moins 2 sans pathologie (2 tâches par personne). Les données de ces évaluations sont confrontées aux cotations moyennes des experts AMPS pour des personnes dans des situations similaires à la personne évaluée (âge, sexe, pathologie). Ces données sont ajustées grâce à un critère de sévérité individuel que l'ergothérapeute a obtenu au cours de la formation. En cas d'échec, l'ergothérapeute doit à nouveau être calibré sur 10 personnes dont au moins 2 sans pathologie, dans un délai de trois mois.

Formateurs

Xavier ENSENLAZ (francophone), Ergothérapeute exerçant en santé mentale dans un CHU. Formateur AMPS formé par Anne Fisher et habilité par le « Center for Innovative OT Solutions ».

Florentin SAGET (francophone), Ergothérapeute exerçant en équipe spécialisée Alzheimer. Formateur AMPS formé par Anne Fisher et habilité par le « Center for Innovative OT Solutions ».



DATES ET MODALITÉS : Formation de 5 jours consécutifs. Dates et informations complémentaires consultables sur <http://www.anfe.fr/formation-continue/le-sfc> et télécharger le sommaire du catalogue ou <http://www.anfe.fr/s-inscrire> et saisir la référence de la formation.

35 HEURES + 6H30 DE COTATION/CALIBRATION EN PRÉSENTIEL

Tarif non adhérents : 1190 €** Tarif adhérents : 1110 €**

LIEU : Paris 13 ou Angers **Ce coût inclut le manuel AMPS en anglais, le manuel en français, un accès au logiciel de cotation OTAP (licence valable 3 ans) et la calibration AMPS.

*Pour des informations complémentaires sur l'outil AMPS et les outils de l'ergothérapie centrés sur les activités significatives de la vie quotidienne, consultez le site suivant :

<http://www.innovativeotsolutions.com/content/>